

COMMUNE DE ROCLES**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 21 décembre 2017**

Date de la convocation : **15 décembre 2017**

La convocation a été affichée aux lieux habituels le : **15 décembre 2017**

Conseillers en exercice : **11**

Membres présents ou représentés : **09**

L'an deux mil dix-sept le jeudi vingt et un du mois de **décembre**, à **vingt heures trente** minutes, les conseillers municipaux de la commune de Rocles proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du **23 mars 2014**, se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, **M. Raymond MARTIN**, conformément aux articles L.2121-10 et L.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Membres du conseil : AUBERT Sabrina, BRUSA Sylvain, FLOURET Jonathan, JAFFUEL Guy, LHERMET Francis, MALLET Pierre, MARTIN Raymond, PALPACUER Daniel, RANC Aline, RIEU Hervé, ROUX Joël.

Absent(s) excusé(s) : **Mme Sabrina AUBERT**

Absent(s) non excusé(s) : **M. Jonathan FLOURET**

Absent(s) représenté(s) : **M. Joël ROUX et Mme Aline RANC**

Pouvoir(s) : **M. Joël ROUX à M. Raymond MARTIN**

Mme Aline RANC à M. Sylvain BRUSA

M. Francis LHERMET a été désigné secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- DM n°3 budget commune (voirie 2017 et nouveau prog. EP à palhères)
- Avenants au marché de travaux d'aménagement de l'annexe de la salle d'animation
- Participation au transport scolaire année 2016/2017
- Adhésion au syndicat mixte numérique
- Protection complémentaire des agents
- Demande de terrain pour installation en maraîchage biologique
- Reversement des recettes provenant des amendes de police (projets 2018)

Questions diverses :

- Contrat territorial du Haut-Allier 2018-2020
- Admissions en non-valeur
- Sollicitation d'une subvention de la société du sou des écoles de Langogne

Pièces jointes :

- procès-verbal de la séance du 10 novembre 2017 (transmis précédemment par mail)
- courrier du 27/11/2017 du Département service des transports scolaires + état des effectifs
- courrier du 10/11/2017 du Département (adhésion au syndicat mixte numérique)
- courrier du 20/11/2017 du CDG 48 participation risque-santé + modèle délib. + convention
- courrier du 08/12/2017 de M. Slaven KLJUCANIN
- courrier du 22/11/2017 du Département (amendes de police 2018) + procédure d'attribution
- listes des restes à recouvrer (3 listes)
- courrier du 30/10/2017 de l'association du Sou des écoles publiques de Rocles

M. le maire déclare la séance ouverte à **20H56**.

Le compte-rendu de la séance du **10 novembre 2017** est approuvé à l'unanimité.

- **DM n°3 budget commune**

Investissement / dépenses : -3480€ au 2313/210 « Annexe salle animation » +1000€ au 21534/221 « installation lanterne à Palhères » +2725€ au 2151/218 « Voirie 2017 » +10877€ au 238/218. Recettes : +245€ au 1328/221 « part. SDEE lanterne Palhères » +10877€ au 238/218.

- **Avenants au marché de travaux d'aménagement de l'annexe de la salle d'animation**

Avenant n°1 au lot n°1 « maçonnerie » : +888,40€ HT

Avenant n°1 au lot n°8 « bardage » : +42,82€ HT

- **Participation au transport scolaire année 2016/2017**

La commune participe à hauteur de 391€ par élève (20% du coût moyen départemental d'un élève transporté), soit 1173€ pour 3 élèves en 2016/2017.

- **Adhésion au syndicat mixte numérique**

Le conseil décide d'adhérer au syndicat mixte numérique proposé par le Département. Grâce au projet départemental très haut débit, les habitants et les entreprises pourront bénéficier d'offres d'accès internet améliorées. La commune devra financer les travaux à hauteur de 150€ par prise optique déployée et de 100€ par prise MED. Il sera également demandé, dans un premier temps, 0,20€ par habitant pour les frais de fonctionnement du syndicat.

- **Protection complémentaire des agents**

Le conseil décide d'adhérer à la convention de participation conclue par le CDG pour une durée de 6 ans avec la Mutuelle Nationale Territoriale. Une convention sera également signée avec le CDG pour la gestion du service (coût : 120€/an + 12€ par an et par agent). En outre la commune participera au financement de cette complémentaire santé à hauteur de 10€/mensuel par agent intéressé.

- **Demande de terrain pour installation en maraîchage biologique**

Le conseil mettra à disposition 2000m² issus de la parcelle B805 à M. KLJUCANIN dans le cadre de son installation en maraîchage biologique. Ce terrain est mis à disposition par convention d'une durée de un an, renouvelable dans la limite de 3 ans, au prix de 104€.

- **Reversement des recettes provenant des amendes de police (projets 2018)**

La discussion est reportée en raison du manque d'éléments.

Questions diverses :

- Contrat territorial du Haut-Allier 2018-2020

Les fiches de travaux doivent être complétées avant le 31 décembre 2017.

- Admissions en non-valeur

Pour information du conseil, M. le maire présente les sommes non recouvrées à ce jour ayant fait l'objet de poursuites.

- Sollicitation d'une subvention de la société du sou des écoles de Langogne

Le conseil municipal indique que l'attribution des subventions de fonctionnement aux associations est soumise au dépôt d'un dossier complet en tout début d'année.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le maire déclare la session close à **23H10**.

Compte rendu affiché le **26 DEC. 2017** aux lieux accoutumés.

Le maire, M. Raymond MARTIN

